



Minute sécurité

Batteries et piles Lithium-Ion : les bonnes pratiques pour réduire le risque d'incendie des équipements électroniques

Périmètre : les batteries et piles des équipements électroniques (ordinateurs, tablettes, téléphones, terminaux robustes, etc.) et l'outillage à main (ex: perceuse, visseuse sans fil, etc.)

Statistiques : en 2024, 11% des entreprises ont vécu un incident (incendie, début d'incendie...) lié à une batterie Lithium-Ion. 18% de ces incidents ont débouché sur un incendie.

Les bonnes pratiques :

- Ne jamais démonter ou jeter dans une benne une pile ou batterie usagée ou défectueuse
- Déposer les piles dans un point de collecte dédié : il est strictement interdit de soulever le couvercle d'un bac pour y déposer du matériel autre que des piles
- Utiliser des piles recommandées par le fabricant de l'appareil
- Contrôler l'état (gonflement ou coulures) des batteries et piles 2 fois/an et ne pas laisser dans les appareils sur de longues durées (> 6 mois) sans surveillance
- Les batteries gonflées avec éventuellement des fils apparents doivent être placées rapidement dans un conteneur spécialisé avec vermiculite
- Des armoires anti-feu existent dans le commerce si vous stockez de nombreuses batteries ou des sacs ignifugés pour de petites quantités



Batterie déformée = **DANGER**
Crédit © Mpt-matthew



A retenir : le risque d'incendie est réel et en progression avec le nombre de batteries et piles au Lithium-ion en entreprise. Tout signe de déformation ou coulures doit nécessiter une élimination dans les règles. Rapprochez-vous des équipes Informatiques ou By-product de votre site.

